

LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL DANS LA COMMUNE DE BIEHA AU BURKINA FASO

Oumarou KALAGA

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

kalagaoumarou22@gmail.com

&

Abdoul Azise SODORE

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

abdoulazise.sodore@ujkz.bf

&

Tanga Pierre ZOUNGRANA

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

tpzoung@gmail.com

Résumé : La fourniture en eau potable et en ouvrages d'assainissement sécurisés, demeure une préoccupation majeure au Burkina Faso malgré les efforts consentis. L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs qui entravent l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familial des populations de la commune de Bieha. La méthodologie utilisée combine la recherche documentaire à des travaux de terrain. De ce fait, des entretiens et des enquêtes ont été réalisés auprès de 186 ménages en vue de collecter des données quantitatives et qualitatives. Les logiciels Sphinx et Excel ont servi au dépouillement, au traitement et l'analyse des données ; et le logiciel QGIS 3.10 pour les représentations cartographiques. Il ressort de l'étude que les facteurs d'ordre physique, géographique, économique et socioculturel entravent l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familial des ménages. Aussi, 14,29 % des forages réalisés sont-ils négatifs du fait de la situation hydrogéologique, le ratio habitant/forage est de 1PMH /453habitants et 80,6 % des ménages ont un faible revenu (moins de 15 000 F CFA/mois). Une véritable amélioration de la situation passerait par la mise en place d'une stratégie communale d'approvisionnement en eau potable et assainissement.

Mots clés : Accès à l'eau potable, assainissement familial, Bieha, Burkina Faso.

THE DRIVING FORCES FOR ACCESS TO DRINKING WATER AND FAMILY SANITATION FACILITIES IN THE DISTRICT OF BIEHA IN BURKINA FASO'

Abstract : The provision of safe drinking water and sanitation facilities has remained a major issues in Burkina Faso despite the investment of the government. The objective of this study is to analyze the factors that hinder access to drinking water and family sanitation facilities for the populations in the municipality of Bieha. The methodology combines desk research and fieldwork through interviews and surveys. The data processing and analysis have been made by Sphinx and Excel software, and QGIS 3.10 has been used for the cartography. The study revealed that physical, geographical, economic and socio-cultural factors hinder access to drinking water and family sanitation facilities. Specifically, 14.29% of the boreholes drilled are negative due to the hydrogeological situation. Moreover, the average of inhabitant and drinking water infrastructures is 1 per 453 inhabitants and 80.6% of households live with less than 15,000 F CFA per month. A real improvement of the situation requires the implementation of a communal drinking water supply and sanitation strategy.

Key words : Access to safe drinking water, family sanitation, Bieha, Burkina Faso.

Introduction

L'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement constitue un problème majeur dans plusieurs régions du monde. En effet, selon le rapport Joint Monitoring Program (JMP, 2019), en 2017, 2,2 milliards de personnes, soit 29 % de la population mondiale, n'avaient pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable, 4,2 milliards, soit 55 % de la population mondiale, ne disposaient pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité et 673 millions de personnes dans le monde, soit 8,92 % déféquaient à l'air libre. Selon le même rapport, près de la moitié de la population mondiale n'ayant pas accès à des sources améliorées d'eau potable vit en Afrique subsaharienne et 700 millions de personnes de la région n'ont pas accès à des services d'assainissement.

Situé dans la zone de transition entre l'ouest et l'est du Sahel, le Burkina Faso est caractérisé par une grande variabilité dans la répartition des précipitations, dans le temps et dans l'espace. Cette mauvaise répartition des précipitations conjuguée à l'enclavement et les aléas climatiques rendent difficile l'accès à l'eau potable.

En dépit des progrès constatés en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, des inégalités subsistent entre les milieux urbain et rural. En 2018, le taux d'accès à l'eau potable était de 91,7 % en milieu urbain contre 66,2 % en milieu rural ; et celui de l'assainissement 38,3 % en milieu urbain et 15,1 % en milieu rural¹. En 2021, le taux d'accès l'eau potable est passé à 93 % en milieu urbain et moins de 70 % en milieu rural². En 2020, le taux d'assainissement est passé à 38,4 % en milieu urbain contre 19,9 % en milieu rural³. Cependant, l'assainissement familial est moins développé. En 2019, il était de 38 % en milieu urbain et 17,2 % en milieu rural ; ce qui justifie le taux élevé de défécation à l'air libre de 40 % au plan national et de 65 % en milieu rural⁴.

La région du Centre-Ouest à laquelle appartient la commune de Bieha figure parmi les régions du Burkina Faso dont le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement n'est pas satisfaisant. En 2020, 71,1 % de la population avait accès à l'eau potable et seulement 16,9 % des ménages disposaient d'ouvrages d'assainissement familial⁵. De ce fait plus de 70 % de la population défèque dans la nature (MAH/DGAEUE, 2010). Dans la commune rurale de Bieha, les difficultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement affectent négativement la vie quotidienne des populations. Cette situation a engagé les différents conseils municipaux à planifier des actions en vue d'améliorer le taux de couverture en points d'eau potable mais également des sensibilisations pour un meilleur assainissement du cadre vie. Toutefois, ces efforts consentis n'ont pas apporté un grand changement. Partant de cette réalité l'on peut se demander quels sont les facteurs qui entravent l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familial des populations de la commune de Bieha ?

Cette recherche admet en hypothèse que des facteurs d'ordre physique, géographique, économique et socioculturel entravent l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familial.

¹ www.ircwash.org. Consulté le 20/06/2022

² www.alliance-sahel.org. Consulté le 30/06/2022

³ www.minute.bf. Consulté le 30/06/2022

⁴ www.snv.org. Consulté le 29/06/2022

⁵ www.unjobnet.org. Consulté le 30/06/2022

Cet article est structuré autour de deux parties. La première traite du cadre géographique et méthodologique et la seconde présente et discute des résultats.

1. Cadre géographique et méthodologique

1.1. Cadre géographique

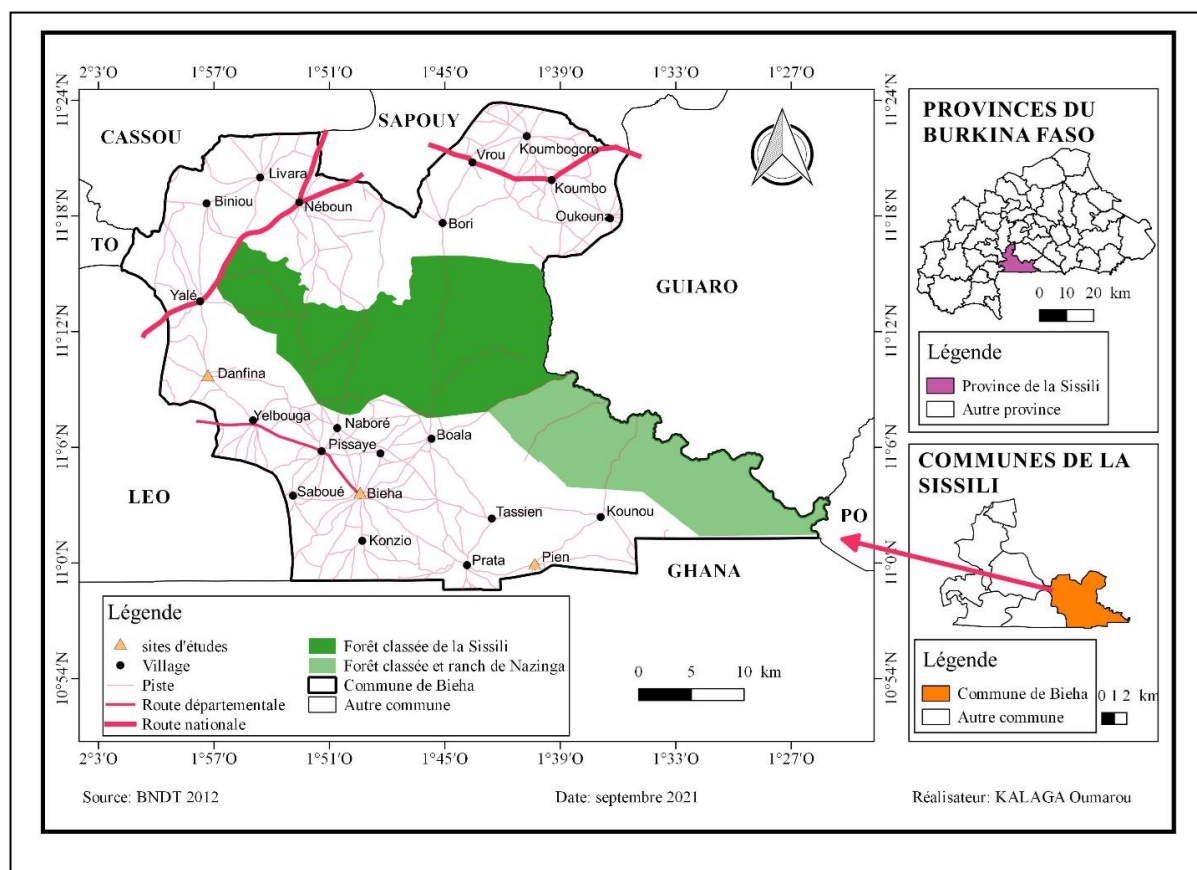
La commune de Bieha est située à 34 km à l'est de Léo, chef-lieu de la province de la Sissili. Elle est localisée entre les coordonnées 1°27' et 2°3' de longitude ouest et 10°54' et 11°24' de latitude nord.

La commune est limitée au nord par les communes de Cassou et de Sapouy (province du Ziro), à l'est par les communes de Guiaro et de Po (province du Nahouri), à l'ouest par les communes de Léo et To (province de la Sissili), et au sud par le Ghana, pays limitrophe anglophone (carte 1).

Sur le plan de l'organisation administrative, la commune compte 22 villages administratifs, dont Bieha, le chef-lieu. Certains villages sont éloignés du chef-lieu de commune et difficile d'accès du fait de l'état défectueux des voies de communication dans leur majorité sont en mauvais état.

Sur le plan démographique, la population de la commune de Bieha est estimée à 52 733 habitants selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2019). Sa population croît à un rythme très accéléré. De 17 728 habitants en 1996, elle est passée à 30 112 habitants en 2006, puis 52 733 habitants en 2019 soit un taux de 3,29 % par an entre 2006 et 2019. Cette croissance n'est pas sans impact sur l'accès aux ouvrages hydrauliques et d'assainissement familial.

Carte n° 1 : Commune rurale de Bieha et localisation des sites d'étude



1.2. La démarche méthodologique

La démarche de cette étude a consisté d'abord en une recherche documentaire, ensuite à une collecte de données quantitative et qualitative à travers un échantillonnage spatial et démographique, et enfin un traitement et une analyse des données.

Sur le plan spatial, compte tenu de la superficie de la commune, du nombre élevé de villages et les longues distances à parcourir, le choix s'est porté sur les villages de Bieha centre, Danfina et Pien. Le choix de Bieha s'explique par le fait qu'en plus d'être le chef-lieu de la commune, il dispose d'une forte concentration des différentes infrastructures dont celles hydrauliques et d'assainissement tandis que les villages de Danfina et Pien en possèdent moins. Ils sont aussi éloignés du chef-lieu de la commune, avec Danfina au centre de la commune et Pien à la frontière du Ghana. Ce choix permet de faire une analyse comparative entre ces localités.

L'échantillonnage démographique s'est fait en plusieurs étapes. Partant du nombre moyen de personnes par ménage en milieu rural au Burkina Faso (soit 6,2 personnes), une estimation du nombre de ménages de chaque localité a été réalisée (tableau n° 1)

Tableau 1 : Nombre de ménages par village en 2019

Villages	Population en 2019	Nombre moyen de personnes/ménage	Nombre de ménage en 2019
Bieha	4 027	6,2	683
Danfina	2 599		441
Pien	1 078		183
Total	7 704		1 307

Source : INSD/RGPH, 2019, enquête terrain, 2021.

Après l'estimation du nombre de ménages, la taille minimale de l'échantillon de l'étude a été déterminée par la méthode probabiliste de Schwartz (1995) :

$$Tme = [(Z\beta)^2 \times P(1 - P) / d^2]$$

Tme représente la taille minimale de l'échantillon à enquêter, **Zβ** l'intervalle de confiance. Cet intervalle de confiance est de 95 % et correspond à une valeur type de 1,96, **P** correspond à la proportion de la population des sites d'études par rapport à celle de la commune ; elle est de 14,06 % et **d** représente la marge d'erreur tolérée généralement fixée à 5 %.

Le tableau n° 2 indique le nombre de ménages enquêté dans chaque village.

Tableau 2 : Nombre de ménage à enquêter par localité selon les proportions

Villages	Nombre de ménage en 2019	Proportions	Nombre de ménage à enquêter
Bieha	683	8,87	117
Danfina	441	3,98	53
Pien	183	1,21	16
Total	1 307	14,06	186

Source : INSD/RGPH, 2019, enquête terrain, 2021.

Dans le cadre de cette recherche, des guides d'entretien ont été administrés au conseil municipal, aux conseillers villageois de développement (CVD), aux responsables des Associations des Usagers de l'Eau (AUE), aux responsables des centres de santé et de promotion sociale et à l'artisan-réparateur (maintenancier). Des entretiens ont été faits

auprès des associations et ONG œuvrant dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement.

Le dépouillement et le traitement des données s'est fait avec plusieurs outils dont le logiciel Sphinx V.5 pour le dépouillement et le croisement des données issues de l'enquête, le logiciel libre QGIS 3.10 pour la cartographie et le logiciel Microsoft Excel utilisé pour la réalisation des tableaux et des graphiques.

2. Résultats et discussions

2.1. *Les contraintes hydrogéologiques*

Le substratum de la commune de Bieha repose sur le vieux socle granito-gneissique du craton ouest-africain. Les nappes du socle cristallin sont constituées des roches cristallines et cristallophylliennes. Ce sont des formations stériles à l'état sain et seuls les phénomènes de fracturation et d'altération créent localement des conditions favorables aux circulations d'eau souterraine. Elles sont caractérisées par leur nature compacte, leur faible porosité primaire ; d'où leur faible capacité de rétention en eau. La réalisation des forages doit se faire après une étude géophysique approfondie, qui précise les endroits de fractures, car c'est là que l'eau peut être retrouvée. Cette situation accentue les contraintes de l'accès à l'eau potable à travers les difficultés de foration et d'implantation des forages. Ainsi, dans la zone d'étude, les travaux de terrain ont révélé que 14,29 % des forages réalisés sont négatifs. Ces résultats corroborent avec ceux de YAROU H. (2017, p. 35), qui, dans son étude menée dans la commune de Kandi au Bénin est parvenue à la conclusion que la composition géologique rend difficile les activités de réalisation de forages et de puits traditionnels. La réalisation des ouvrages d'assainissement est en partie liée à la nature du substratum. Or, la constitution du substratum de Bieha est telle que l'altération de certaines roches favorise la formation des cuirasses latéritiques et des cuirasses ferrugineuses. La présence de celles-ci rend difficile la réalisation des ouvrages d'assainissement à cause de la rigidité du sol. Ainsi, 1,3 % des ménages interrogés révèlent cet aspect. Ce constat n'est pas isolé car déjà mis en exergue par DAHANI D. (2018, p. 81) dans la commune de Fada où l'auteur attestait que les zones de cuirasse sont des zones difficiles à exploiter compte tenu de la dureté de la roche, donc difficile de creuser des puits et des latrines, et cela y expliquerait le nombre limité de ces équipements.

2.2. *Les contraintes géographiques*

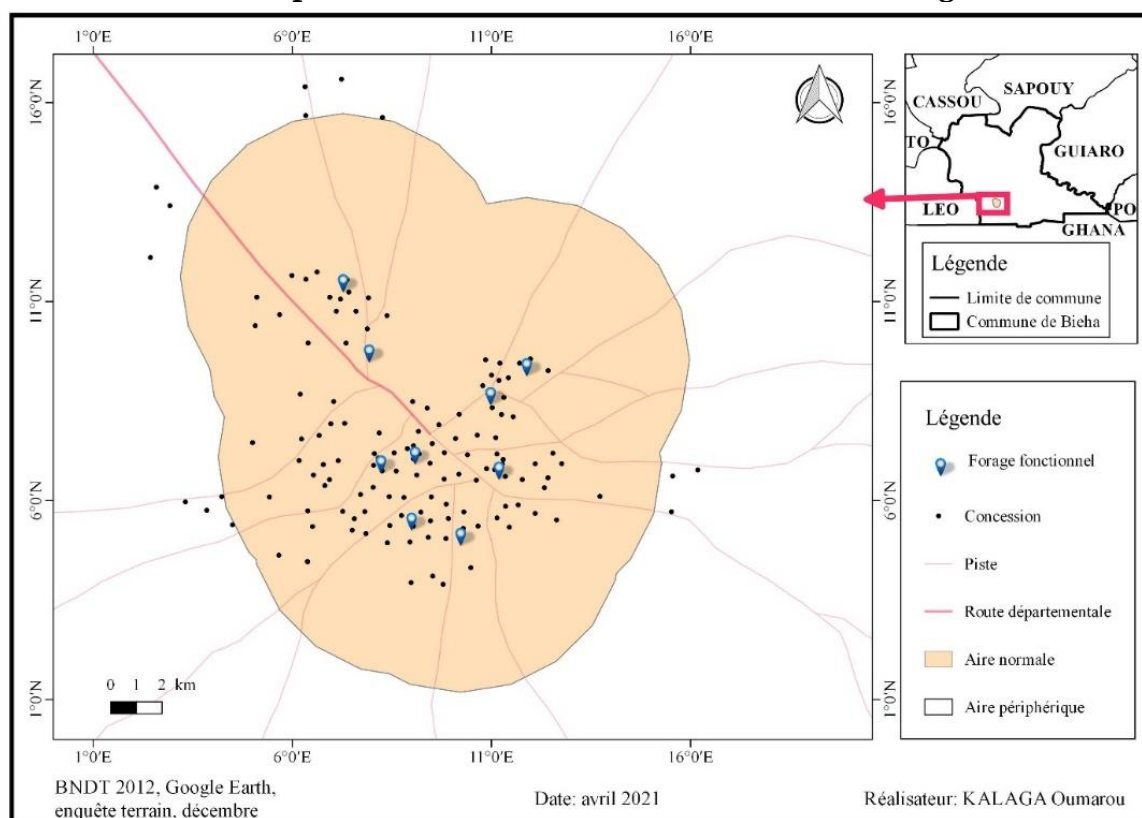
2.2.1. *La couverture spatiale des points d'eau potable*

La couverture spatiale d'un point d'eau est l'aire d'influence (desserte) de ce point d'eau. Une analyse de cette aire de couverture est donc nécessaire pour l'appréciation du niveau d'approvisionnement des usagers. Cette analyse s'appuie sur le décret n° 2019-204/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MS du Burkina Faso portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable, considérant la couverture géographique d'un point d'eau moderne à 1000 m en milieu rural. En se référant à cette norme, l'espace autour des Pompes à motricité humaine (PMH) peut être stratifié en deux aires de desserte : l'aire normale et celle périphérique. Ainsi, seules les concessions qui se situent à moins de 1000 m du point

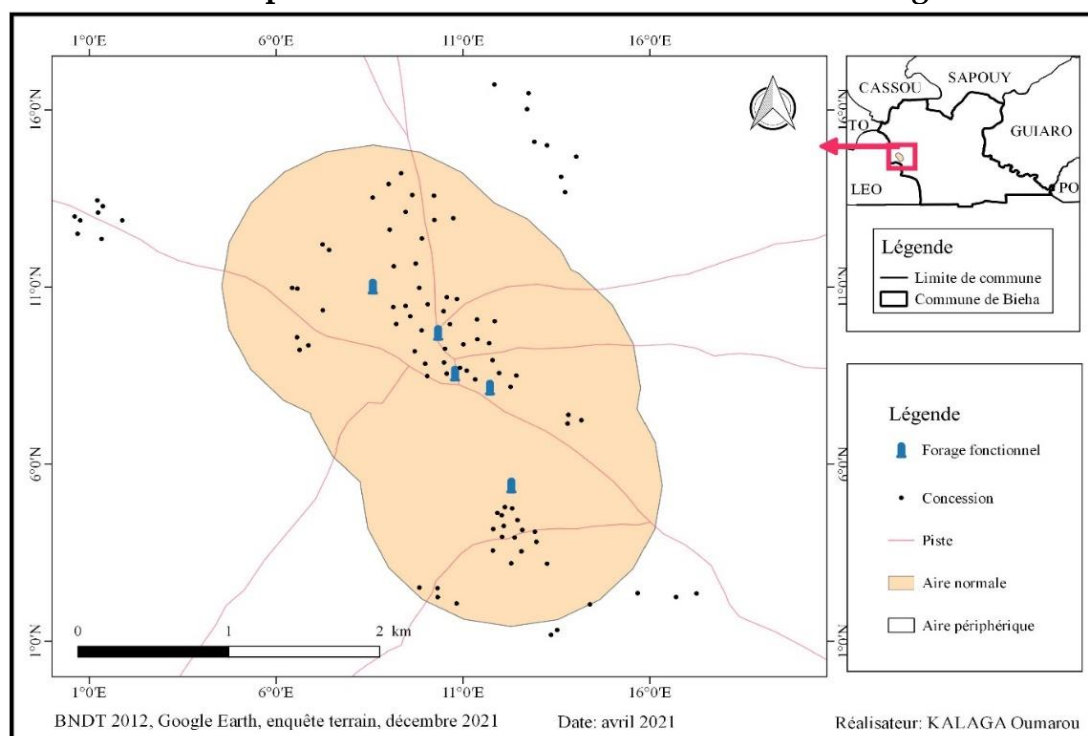
d'eau sont considérées comme couvertes. Les cartes 2, 3, 4 montrent la répartition et la couverture spatiale des forages fonctionnels dans les localités d'étude.

L'analyse des cartes fait ressortir trois aspects : la dispersion des habitations, l'inégale répartition des forages et le niveau de couverture. En effet, dans les trois villages, l'observation montre que les concessions sont très dispersées et cette dispersion n'est pas de nature à faciliter une couverture parfaite des habitations en ouvrages d'eau potable. Par ailleurs, les forages sont regroupés au centre des villages qui correspondent aux quartiers autochtones. Ce regroupement s'explique par le fait que les leaders d'opinion dans ces villages sont originaires de ce bloc, d'où une forme de récupération. L'inégale répartition des infrastructures hydrauliques traduit l'expression d'une mauvaise répartition des forages dans l'espace villageois et limite considérablement l'accès à l'eau des ménages ruraux. Ce même état de fait a été signalé en 2019 par ZONGO M. (2019, p. 66), indiquant l'inégale et la mauvaise répartition des services sociaux de base en milieu rural burkinabè.

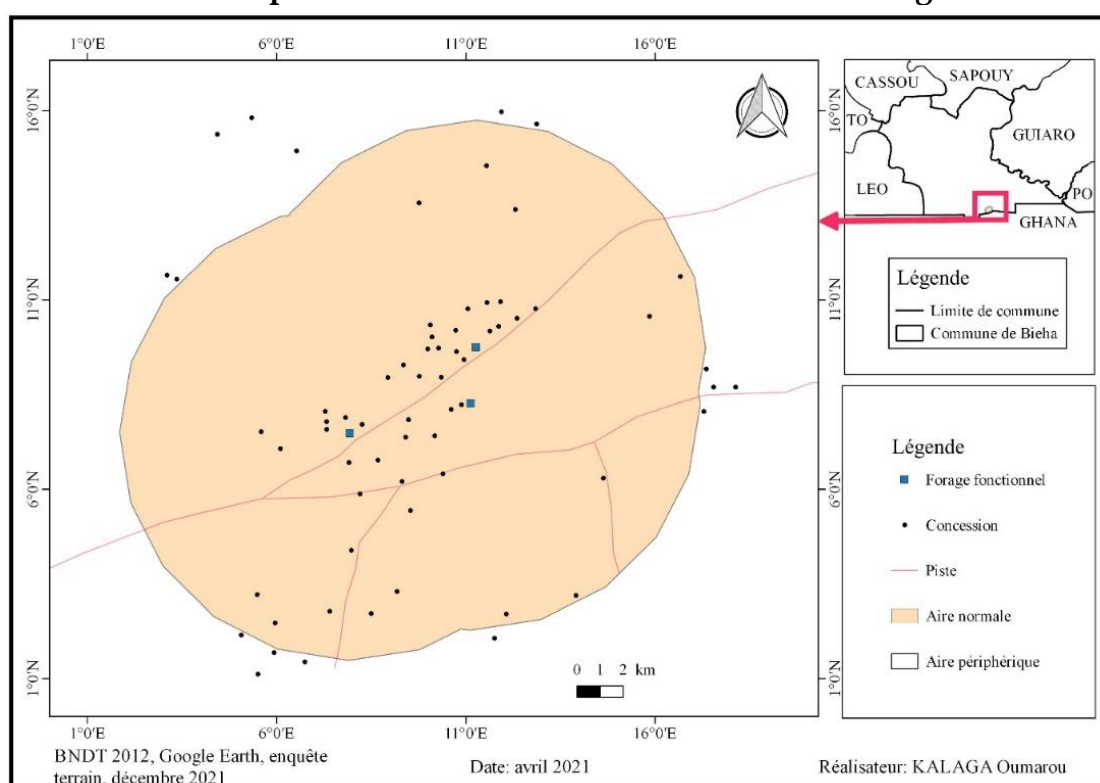
Carte 2 : Couverture spatiale des PMH fonctionnelles dans le village de Bieha



Carte 3 : Couverture spatiale des PMH fonctionnelles dans le village de Danfina



Carte 4 : Couverture spatiale des PMH fonctionnelles dans le village de Pien



2.2.2. La couverture démographique des points d'eau potable

L'accès à l'eau potable se réfère au pourcentage de la population pouvant accéder dans des conditions satisfaisantes à un approvisionnement suffisant en eau potable. Dans le cadre de cette étude, cet accès est analysé en se référant au décret n° 2019-204/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MS portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable, la norme d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 1 PMH/300 habitants. L'analyse de la couverture démographique tient compte du nombre de PMH fonctionnelle.

Dans les sites d'études, le ratio d'exploitation des PMH est de 1PMH pour 453 habitants. Cependant, ce ratio cache des inégalités entre les différents villages. Le tableau 8 présente le ratio dans les sites d'étude.

Tableau 2: Ratios d'accès à l'eau potable dans les sites d'études

Villages	Bieha (centre)	Danfina	Pien
Population	4 027	2 599	1 078
Nombre de PMH fonctionnelle	09	05	03
Ratio 1PMH/nombre d'habitants	448	520	359
Besoin en PMH	05	04	01

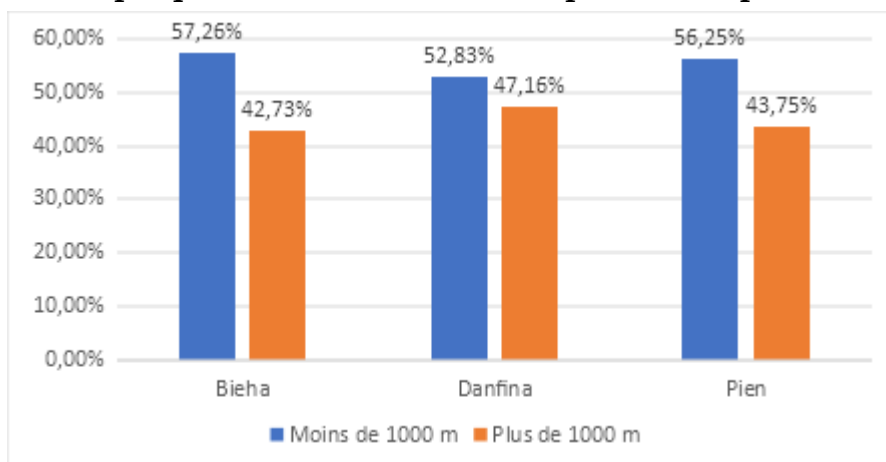
Source : enquête terrain, 2021

L'analyse du tableau montre que les villages de Bieha, Danfina et Pien ont un ratio par habitants supérieur à 1PMH/300habitants qui est la norme nationale. L'insuffisance des infrastructures hydrauliques est donc manifeste. Cette réalité existe dans bien de commune tel que montré par SODORE A. A. et OUEDRAOGO P. (2021), dans leur étude à Saaba selon laquelle, la réalisation des infrastructures hydrauliques ne tient pas souvent compte de la taille démographique.

2.2.3. La distance et temps de parcours

La corvée d'eau est un périple quotidien des populations rurales. A Bieha, 66,1 % des ménages parcourent une distance de moins de 1 000 m pour atteindre une source d'eau potable et 33,9 % en font plus. Cependant, ces pourcentages varient d'un village à un autre. Le graphique 3 illustre la distance habitation-point d'eau parcourue dans le site d'étude.

Graphique 3 : Distance habitation-point d'eau parcourue par les ménages



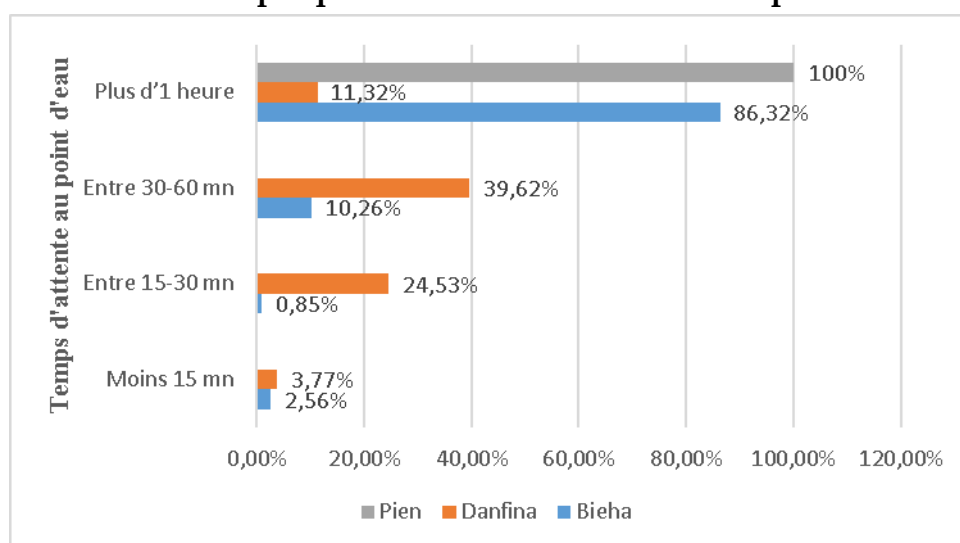
Source : Construction des auteurs, 2021

De ce graphique, il ressort que dans les villages de Bieha, Danfina et Pien, respectivement 57,26 %, 52,83 % et 56, 25 % des ménages enquêtés, parcourent une distance de moins 1000 m pour accéder aux sources d'eau potable. Ces ménages sont situés à une distance raisonnable et s'accommodent à la norme en vigueur selon laquelle la distance maximale à parcourir par un ménage en milieu rural pour s'approvisionner à un point d'eau moderne est de 1000 m. En revanche, 42,73 % à Bieha, 47,16 % à Danfina et 43,75 % à Pien doivent parcourir plus de 1000 m à la recherche de l'eau. Cela a un impact sur la quantité d'eau approvisionnée quotidiennement. En effet, selon les directives de l'OMS et le Programme national d'approvisionnement en eau potable simplifié (PN-AEPS), la quantité minimale de consommation spécifique d'eau est de 20 litres/jour/personne. L'éloignement des points d'eau fait que les femmes ont des difficultés pour approvisionner leur ménage en quantité suffisante. Pourtant la taille des ménages est beaucoup plus importante dans les milieux ruraux. En effet, 45,7 % des ménages ont entre une et 10 personnes, 39,8 % de 10 à 20 personnes et enfin 12,9 % de 20 à 30 personnes. En tenant compte de la norme des 20 l/j/personne, elles doivent parcourir plusieurs kilomètres pour satisfaire leur ménage. Cet effort physique combiné à celui du pompage et des autres activités menées par les femmes en milieu rural limite considérablement leur capacité à parcourir les longues distances. Ainsi, les quantités d'eau potable disponibles dans la plupart des familles sont souvent limitées à quelques litres, uniquement pour la boisson, les autres usages étant comblés par les sources d'eau non potable (puits, barrages et retenues d'eau). Ces résultats sont en adéquation avec ceux de ZOUNGRANA T. P. (2007) selon lesquels la distance est un facteur limitant de l'accessibilité à l'eau. Plus elle est longue, plus le temps de parcours est élevé et inversement. Dans les villages de Bieha, Danfina et Pien, 67,7 % des enquêtés affirment mettre moins de 30 minutes pour accéder à la source d'approvisionnement, 30,6 % environ 30 minutes sur le trajet tandis que seulement 1,6 % font plus de 30 minutes de marche pour y arriver. Cependant, pour l'OMS le temps minimal de parcours aller-retour pour l'accès basique à l'eau se situe entre 5 à 30 minutes de marche, temps d'attente y compris. Le temps mis pour accéder aux sources d'approvisionnement en eau est variable et peut être influencé par plusieurs facteurs tels que l'état des pistes ou du trajet à parcourir, les pannes des ouvrages hydrauliques, le type de moyen de transport. Ce qui n'est pas le cas totalement à Bieha.

2.2.4. *Le temps d'attente au point d'eau*

Le temps d'attente est un facteur important pour apprécier l'accès à l'eau. Cet indicateur permet de déterminer le niveau de pression exercé par les populations sur les infrastructures hydrauliques. Ce temps d'attente varie de moins de 15 min à plus d'une heure. Les travaux de terrain menés auprès des ménages montrent que 71,5 % passent plus d'une heure au forage pour s'approvisionner, 11,3 % font entre 30-60 min, 16,1 % entre 15-30 min et enfin moins de 15 min d'attente pour 1,1 % (graphique 4). Ces résultats corroborent avec ceux de MIALO E. et *al.* (2016) ; selon lesquels plus 71,7 % des femmes perdent plus 1 heure 30 minutes pour s'approvisionner en eau dans la commune de Lalo (Benin). Le temps d'attente varie d'un village à un autre. Le graphique 4 en fait cas.

Graphique 4 : Durée d'attente dans les points d'eau potable



Source : construction des auteurs, 2021

En considérant la taille moyenne des ménages enquêtés (12 personnes), il faudrait en moyenne 240 l par jour pour satisfaire les besoins en eau d'un ménage. Pourtant le remplissage d'un bidon de 20 l au forage est d'environ deux minutes ce qui équivaut à 24 mn pour 240 l. De ce fait, plus de 80 % des interviewés (86,32 % à Bieha et 100 % à Pien) ont un temps d'attente excédant une heure.

2.3. Les contraintes économiques

Le coût de l'eau est aussi l'un des facteurs qui influencent son accès. Il constitue une contrainte dans la mesure où la situation économique des ménages n'est pas stable et pourtant l'eau doit s'acheter quelques fois. A ce sujet, selon 95,2 % des ménages, l'eau est payante dans la commune de Bieha. L'achat se fait de deux manières : en fonction du récipient de prélèvement ou selon un mode de cotisation.

Dans le premier cas, le volume du récipient détermine le coût : le bidon de 20 l à 10 f et la barrique de 200 l à 60 F CFA.

Dans le deuxième cas, la cotisation varie de 1 500 F CFA à 2 500 F CFA selon les villages et concerne 87,1 % des ménages interviewés. Les usagers de ces sources d'eau sont amenés à faire une contribution supplémentaire et spontanée selon la gravité de la panne du forage. Pourtant, 80,6 % des ménages disent avoir un revenu mensuel inférieur à 15 000 f d'où des plaintes récurrentes sur coût de l'eau. De ce fait, de nombreux ménages n'arrivent pas solder cette contribution et se voient interdire l'accès aux PMH. Le revenu monétaire du chef de ménage détermine donc le choix de la source d'approvisionnement du ménage et de son niveau d'accessibilité. Dans le même sens, des études menées respectivement à Ouagadougou et à Koudougou par COMPAORE N. (2016) et MANGNIANT-ZIBA R. (2015) étayaient que le coût élevé de l'eau rend son accès difficile par une certaine catégorie de personnes. Ainsi, la vulnérabilité économique des ménages dans les milieux ruraux, les obligent à explorer d'autres points d'eau non potable.

Concernant l'assainissement familial, la réalisation d'un ouvrage nécessite un investissement financier plus ou moins important selon le type d'infrastructure. Elle

dépend donc du pouvoir économique du ménage. En effet, 38,8 % des ménages enquêtés, avancent comme raison principale de l'absence de latrines dans leur concession l'insuffisance des moyens financiers. Ces résultats sont similaires à ceux de TRAORE I. et *al.* (2015), selon lesquels l'absence de latrines dans la vallée de Sourou s'explique par l'état de pauvreté des ménages. Cependant TOE P. (1993, p. 75) pense que l'argument économique avancé est infondé, car un investissement familial d'une journée ou deux suffiraient à forer un ouvrage d'assainissement tel qu'un puisard et éventuellement une latrine. Il dénonce le fait que les habitants trouvent commode de se soulager à l'air libre plutôt que de se rendre dans les toilettes. Certes, le facteur économique y est fondamental, mais les perceptions socioculturelles constituent aussi des facteurs d'entraves de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

2.4. *Les contraintes socioculturelles*

L'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familial est également régi par des facteurs socioculturels. Facteurs souvent faiblement pris en considération, ils sont pourtant déterminants dans la réussite de projets. Pour le secteur de l'eau potable, 4,8 % des ménages voient en l'eau de forage une eau non naturelle parce qu'elle est traitée. Pour cela, ces individus préfèrent consommer l'eau de pluie ou celle des puits traditionnels. De plus, selon 0,2 % de la population cible, le goût de l'eau des forages est un élément répulsif parce qu'elle a un goût fade ; lequel goût ne leur satisfait pas. Dans les milieux ruraux, la fracture est donc assez profonde entre l'usage de l'eau des forages et de celle des sources non potables. Cette analyse est en phase avec celle de HOUEHA Y. (2007) pour qui, la qualité de l'eau des forages ne porte pas confusion, mais certaines barrières subsistent. Il s'agit de la non-implication des populations locales dans l'installation des ouvrages, de l'installation de certains ouvrages à des endroits dits « réservés aux fétiches », les pertes de grossesse liées à la fréquentation de ces points d'eau, les difficultés à en faire usage et enfin l'ignorance totale de l'existence desdits ouvrages (HOUEHA Y., 2007, p. 69). Malgré les multiples efforts fournis par les autorités pour satisfaire les besoins en eau potable des populations, ces considérations demeurent et constitue un frein.

Pour l'assainissement familial, l'adhésion des populations à la construction des latrines familiales dans les milieux ruraux n'est pas chose aisée. En témoigne la pratique de la défécation à l'air libre. Les traces de cette pratique sont à rechercher dans la structure sociale du point de vue de la dimension culturelle. Ainsi, les raisons avancées pour justifier l'absence de latrines dans les concessions sont diverses. En effet, 11,2 % des ménages expriment leur aisance à déféquer dans la nature, 9,3 % pensent qu'en aucun cas la latrine ne constitue une priorité et 2,8 % voient en la latrine un symbole de la ville. Une analyse de ces faits montre que les populations ne semblent pas percevoir l'intérêt de l'assainissement familial. Cette ignorance est la conséquence de l'enchaînement des mauvaises pratiques toujours observées. De plus, les appréhensions telles que le manque de pudeur et les totems sont aussi de véritables contraintes. Aussi, le sort réservé aux excréta et aux urines ne s'accommode pas souvent avec certains interdits ou recommandations. Ces analyses sont en adéquation avec celle de OUORO J. (2014). Pour celui-ci, les obstacles socioculturels pesants dans l'appropriation des ouvrages d'assainissement familial dans les milieux

ruraux sont liés au manque de pudeur, à l'insalubrité, à l'opposition culturelle entre l'espace d'habitation et le lieu de défécation et les considérations totémiques.

Conclusion

L'eau est une ressource indispensable à la pérennité de tous les êtres vivants, et à la réalisation de nombreuses activités fondamentales des sociétés humaines. L'accès à l'eau dépend non seulement des ressources disponibles, mais aussi du niveau de développement du pays et des choix politiques qui sont faits. Cette prise de conscience a fait naître de nombreuses initiatives multilatérales. Au Burkina Faso, de nombreuses politiques ont été prises dans le sens de garantir l'accès à tous à une eau potable et à un assainissement adéquat. Cette étude est partie du postulat selon lequel les facteurs qui entravent l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement familial sont d'ordre physique, géographique, économique et socioculturel.

Il ressort des travaux de terrain que la nature du substratum géologique de la commune offre peu d'opportunités pour la réalisation des forages (14,29 % de forage négatif). De plus, l'instabilité climatique de ces dernières années se traduit par la tendance de la pluviométrie moyenne à la baisse avec des années déficitaires de -0,12 à -2,17 et une hausse de la température moyenne de +0,002 à +0,01. Cette instabilité rend plus difficile et plus coûteuse la mobilisation des ressources en eau.

Aussi, l'analyse de la couverture spatiale montre une insuffisance et une mauvaise répartition des points d'eau potable avec un ratio de 1 PMH/453 habitants dont 33,9 % des ménages parcourent une distance de plus de 1000 m pour s'y approvisionner. Par ailleurs, 80,6 % des ménages ont un revenu mensuel inférieur 15 000 FCFA et la prise en compte du coût de l'eau dans ce revenu constitue une difficulté selon 95,2 % des ménages. Pour l'assainissement, 38,8 % des populations lient l'absence de latrine à la pauvreté du ménage. Les facteurs socioculturels constituent aussi le point de blocages de l'accès et de l'appropriation des latrines.

L'amélioration de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement passe par la mise en place d'une stratégie communale (PSC-AEPA). Cette stratégie devrait consister à mettre en œuvre la planification, la mobilisation des ressources humaines et financières, l'organisation institutionnelle, la réalisation des ouvrages, la gestion des services et la régulation ou le suivi-évaluation des ouvrages et le mécanisme de renouvellement des équipements.

Références bibliographiques

- COMPAORE Nadège, 2016. Accès à l'eau potable dans les secteurs 1, 2 et 23 de Ouagadougou. Thèse de doctorat unique en Géographie, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, 413 p.
- DAHANI Dramane, 2018. Eau potable et assainissement dans les villages rattachés à la commune urbaine de Fada N'Gourma, à l'est du Burkina Faso : enjeux et perspectives. Thèse de doctorat unique en Géographie, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, 381 p.
- GLAAS, 2019. Systèmes nationaux d'appui à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène : rapport sur la situation mondiale en 2019., 121 p. http://www.who.int/water_sanitation_health/publication/glaas-report-2019/fr/. Consulté le 29/04/2021.
- HOUËHA Yélognissè Coffi Laurel Hector, 2007. L'amélioration des conditions d'accès à une eau potable pour l'eau de boisson dans les milieux ruraux du Bénin : études des pratiques locales. Mémoire de maîtrise en science de l'environnement, Université de Québec à Montréal, 105 p.
- Joint Monitoring Program (JMP), 2019. Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2017. 138 p.
- MANGNIANT-ZIBA Rasmata Katia, 2015. L'eau à usage domestique à Koudougou, ville secondaire du Burkina Faso. Thèse de doctorat unique en Géographie, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, 329 p.
- MIALO Edwige, JOHNSON Roch Christian, SEBO VIFAN Eric, DOSSOU GUEDEGBE Odile et HOUSSOU Christophe 2016. "Problématique de l'accessibilité à l'eau de boisson dans la commune de Lalo au sud du Benin", In *Afrique SCIENCE*, vol. 12 n° 4, pp. 24-35.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH/DGAEUE), 2011. Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (2010), 127. P.
- OUORO Justin, 2014. « Valeurs sémiotiques et changement social. De la défécation dans la nature à l'usage de la latrine familiale en milieu rural : Le cas du village de Toéni dans la province du Sourou au Burkina Faso » in *CAHIERS du CERLESHS* Tome XXIX, no 48, pp. 231-244.
- SODORE Adoul Azise et OUEDRAOGO Pierre, 2021. « Entre ruralité et urbanité, accéder à l'eau potable en milieu périurbain de Ouagadougou au Burkina Faso ». In *Cahiers de l'IREA*, n°43, pp. 81-102.
- TOE Paulin, 1993. L'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de la ville de Ouagadougou : problèmes et perspectives. Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Ouagadougou, 95 p.
- TRAORE Issouf, SIE Ali, YE Maurice, OUEDRAOGO François de Charles, KAPPAS Martin, 2015. « Impact de la logique paysanne de l'espace assainissement sur la demande de latrines familiales dans la vallée du Sourou, nord-ouest du Burkina Faso ». Université de Ouagadougou, In *Revue de Géographie de l'Université Ouagadougou*, N° 05, Vol. 1, pp. 75-96.

- YAROU Halissou, 2017. Approvisionnement en eau potable en milieu rural à l'aide d'un dispositif autonome utilisant les TIC : cas de la commune de Kandi au Bénin. Mémoire de master professionnel en hydrologie, Université d'Abomey-Calavi, 67.p.
- ZOUNGRANA Tanga Pierre, 2007. « Problématique de l'accès à l'eau potable sur les rives du lac Bagré, Burkina Faso », in *Revue Sciences Environnement*, Université de Togo, N° 003, Presses de l'UL, Lomé, pp. 25-47.